

Changement de milieu de vie

Une offre de service adaptée à vos besoins de santé

Lorsque vous êtes admis à l'hôpital ou dans un milieu de réadaptation pour un problème de santé, le personnel vous offre des soins pour vous permettre de maintenir ou retrouver votre santé et votre autonomie. Votre retour à domicile est l'objectif visé par l'équipe soignante, étant donné l'importance de récupérer à la maison après un épisode de soins. Mais le retour à domicile à long terme n'est pas toujours possible.

Un changement de milieu de vie, avec une offre de service plus adaptée à vos besoins de santé, doit parfois être envisagé.

Comme les hôpitaux et les centres de réadaptation (courte durée) ne sont pas les meilleurs endroits pour déterminer un changement de milieu de vie, l'équipe soignante pourrait vous offrir de retourner à la maison, **en attendant qu'une place adaptée à vos besoins se libère.**

À NOTER QUE

- Des mesures exceptionnelles et une augmentation des services à domicile peuvent être mises en place, **de façon temporaire**, afin de permettre une attente sécuritaire à partir de votre domicile.
- L'intensification de services à domicile (parfois 24/7) pendant l'attente d'hébergement ne peut être maintenue à long terme. Une fois qu'un lit d'hébergement adapté à vos besoins se libère, le transfert vers ce milieu de vie est effectué.
- L'équipe soignante vous accompagnera à chaque étape de la transition.

Bien que la majorité des services du réseau de la santé et des services sociaux soient couverts par l'assurance maladie (RAMQ), des frais peuvent être facturés, par exemple lorsqu'un usager refuse un transfert. Référez-vous à l'équipe soignante pour plus d'information.

SOURCE : Vigie NSA, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Dernière mise à jour : 29 novembre 2022